

CONTROLE DOUANES
USUMBURA.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Usumbura

, le 27 janvier 1959.
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(*) N° 33/265/H41/F08.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

N° 482	AE.2/02
DATE	30. I. 1959
TRAIT R PAR	A J B
VISAS	



Reproduit à Monsieur l'Administrateur Territorial de Ruhengeri, comme suite à sa lettre 182/AE du 19/1/59, en lui demandant de vouloir bien en conséquence établir la demande en double exemplaire comme prévu par les instructions et sur formulaires "ad hoc" dont un lot de 100 lui fut envoyé en 1957 sous mon n° 93/57 (Recommandé) et dont j'attends toujours l'accusé de réception conforme. *Avis des Residuel Nécessaire.*

Joseph
1) donner moi les instructions en question

2) + la lettre n° 93/57

pas de trace

Le Contrôleur des douanes,
D'AOUT, J.